Concessions Territoires

Chargé de portefeuille

CARTE D'IDENTITÉ

47
c'est votre moyenne d'âge

Bac+4
la majorité d'entre vous est titulaire de ce niveau d'études

15
c'est votre nombre, dont la moitié est senior



Retrouvez l'ensemble des fiches métiers sur

https://monparcourspro.grdf.fr

PROFIL RECHERCHÉ

• Vous avez un sens développé du travail en équipe et du partage d'expérience.

• Vous avez de bonnes capacités de négociation.

• Vous êtes femme ou homme de réseau.

• Vous êtes curieux de votre environnement et soucieux de toujours tenir à jour vos connaissances.

À la croisée des chemins des métiers GRDF, vous participez au portage des relations concessionnaires, à la contribution?/?présence institutionnelle et à la dynamique développement.

Le chargé de portefeuille est en relation avec l'externe et à l'écoute de ses attentes avec un double rôle? :

• Rôle d'expertise concessionnaire et d'éclairage de la stratégie concessionnaire pour des acteurs internes du domaine collectivités locales et territoriales
• Rôle d'opérationnel auprès d'acteurs externes (concédants, collectivités locales).

Il agit en interaction avec les autres acteurs internes du domaine pour contribuer à animer les équipes régionales qui interagissent avec l'externe.

Environnement : L'emploi exerce ses activités au sein de la délégation Concessions Collectivités Locales, en région, rattaché au délégué Concessions colloc, au sein de la D.C.T. Au plan local et régional, et en cohérence avec les autres acteurs de la relation aux collectivités, il rencontre régulièrement les représentants sa région, essentiellement celles représentants les parties prenantes des collectivi de son portefeuille, dans le cadre des liens contractuels : négociations, actes de la vie du contrat, traitements de litiges ou de dysfonctionnements.

Activités spécifiques :

Il participe à la caractérisation du profil du portefeuille de concessions de la région. Il contribue à l'identification des enjeux des différentes parties prenantes, en intégrant les contextes locaux dans lequel la concession comme mode de délégation de service public s'inscrit.

Il assure le pilotage des cahiers des charges relatifs aux concessions de son portefeuille.

Il garantit le respect des obligations contractuelles (redevances, exercice du contrôle par les concédants…) et le versement des indemnités (pénalités) dues, notamment suite aux incidents ou dysfonctionnements, qu'il s'applique activement à prévenir et à traiter. Il veille au développement de l'offre concessionnaire sur ce périmètre, de nature à valoriser la mise en oeuvre des engagements contractuels dans le respect de la démarche éthique de GRDF.

Il rencontre les collocs autant que nécessaire pour?:

• Se doter d'une connaissance claire et actualisée de leurs enjeux et des jeux d'acteurs
• Répondre à leurs besoins et contribuer ainsi à leur appréciation à l'égard de GRDF.
• Assurer l'identification et la reconnaissance de GRDF comme acteur local de la valorisation des territoires.

Il supervise la réalisation et présente les comptes rendus d'activités de concessions (CRAC) pour les segments 1 & 2 en lien avec les territoriaux et réseau selon le niveau des enjeux. Pour cela, il contribue au recueil des informations utiles auprès des métiers concernés. Il adapte la forme et le contenu de ces

comptes rendus à l'évolution des attentes de leurs destinataires, dans le respect des obligations incombant à GRDF.

Il porte les réponses dans le cadre du contrôle du concédant.

Il est amené à instruire et à assurer le suivi des dossiers de réponse à appel à concurrence dans le cadre de nouvelles concessions initiées par les autorités concédantes. Dans le registre de l'animation de ses interlocuteurs au sein des métiers, il apporte de façon construite et régulière les éléments de compréhension et cadrage nécessaires dans leurs relations avec les collectivités locales.

Il organise et anime les dispositifs permettant une circulation fluide et efficace de ces informations auprès des acteurs concernés.

Il contribue aux actions d'information et de formation permettant de développer le professionnalisme des territoriaux.

Il contribue activement aux opérations de communication organisées en direction des collectivités territoriales et des autorités concédantes.

Il contribue au collectif relatif au domaine de l'économie concessionnaire, tant au niveau national que local au travers de travaux en réseau. Il participe à des actions nationales d'animation du domaine (forums, journées thématiques, formations,?…).

Il alimente la veille nationale sur les évolutions du domaine, en partageant les informations collectées au cours de ses activités.

En tant que de besoin, il peut se voir confier toute autre mission dans le cadre des activités du processus Collectivités Locales.

LES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

- Qualité d'analyse, d'expertise, de capacités relationnelles de compréhension des logiques externes assorties d'une première pratique relationnelle. Une bonne aptitude à la synthèse, à l'analyse des situations. Compétences rédactionnelles et d'écoute appréciées.

- Bonne culture générale de l'environnement institutionnel public et de l'environnement gazier français (et européen).

- Bonne connaissance et compréhension des enjeux de GRDF.

- Bonne compréhension des métiers du distributeur gaz.

FORMATION

COEUR DE MÉTIER

Culture gazière :
- Les enjeux institutionnels, concessionnaires et développement durable de GRDF
- Approche technique et économique de l'industrie du gaz
- L'environnement et la chaine gazière
- Organisation internationale de l'industrie du gaz
- Connaissance de GRDF, l'essentiel (si nouvel entrant à GRDF)

Fondamentaux métiers :
- Les fondamentaux du métier concessionnaire

- CRAC et contrôle concédant
- Mécanismes financiers et comptabilité des concessions
- Connaissance des collectivités locales et relation à l'élu
- Applications (Sicoloc, AEDG)

PERFECTIONNEMENT / RECYCLAGE

- Stratégie énergétique territoriale

REPÈRES ET CLASSIFICATIONS

QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION GLOBALE

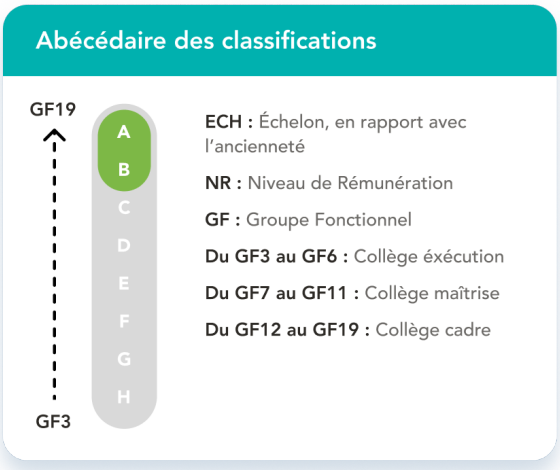
Niveau de responsabilité de l'emploi?:
- Chargé de portefeuille senior GF 17?: Plage A/B

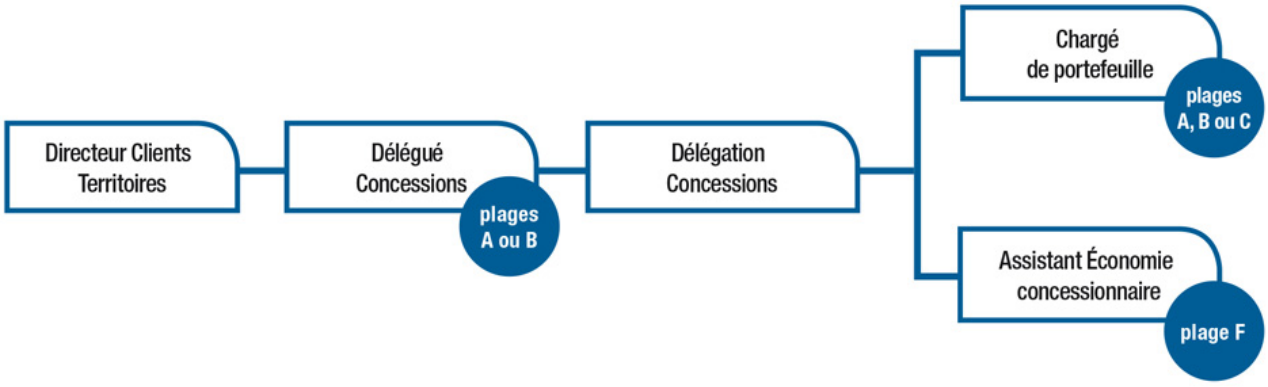
- Chargé de portefeuille junior GF 13/15?: Plage C

La classification du «?CP moyen?» est?: GF15 NR245 ECH9

Repères rémunération?:
- Rémunération fixe annuelle brute (13 mois)?: moyenne à 60 908 €/an.

- Exemples d'éléments de rémunération complémentaire?: rémunération de la performance, intéressement & abondement, aide à la mobilité.





Retrouvez l'ensemble des fiches métiers sur

https://monparcourspro.grdf.fr